

Le mot de la fin

Une fois l'histoire d'un procès clôturée, une **célébration** s'impose, surtout s'il y a eu relâche ! On peut se féliciter mutuellement d'avoir passé cette expérience ensemble, qu'elle se finisse sur une note positive ou un peu plus amère. Il est important, **une fois le verdict tombé de communiquer à ce sujet** dans les différents **réseaux militants** mais aussi les **réseaux sociaux**, et en informer les **médias** qui ont couvert l'action et/ou le procès.

Un procès n'est pas l'affaire isolée de quelques rebelles qui ont pris des risques juridiques et en subissent les répercussions. **Les procès font partie aussi du mouvement d'Extinction Rebellion et la répression nous concerne tous.tes** d'autant qu'elle se multiplie maintenant que le mouvement a quelques années d'existence.

Révision #3

Créé 7 janvier 2024 22:13:13 par shiitake

Mis à jour 5 juin 2024 16:47:14 par ficus01